

Filière porc : « Touche pas à mon cadran breton »

Hier, les professionnels et Stéphane Le Foll ont redit leur attachement au MPB et ont tenté de jeter les bases d'une contractualisation dans les relations commerciales, qui serait un complément de Plérin.



Les professionnels se disent attachés au Marché du porc breton (MPB) à Plérin dans les Côtes-d'Armor.

Le ministre de l'Agriculture a reçu, hier, toute la filière porcine pour réfléchir à un nouveau type de contractualisation entre producteurs de porcs et industriels. Cependant, absences de marque : les industriels de la viande (dont Bigard) et Cooperl ont boudé la réunion.

Au cœur des débats, le sacro-saint marché, identifié par le cadran breton de Plérin. Tous les intervenants s'y sont déclarés attachés mordicus. Il faut dire que l'essentiel des ténors de la filière porc sont des Bretons pour qui le MPB (Marché du porc breton) est intouchable.

L'absence de Cooperl et Bigard : un handicap

« Le MPB reste le socle de base », affirme le Costarmoricain Paul Auffray, président des éleveurs de porcs (FNP). Même son de cloche chez le Finistérien André Sergent, président de la Chambre d'agriculture du Finistère. Patron actuel de l'interprofession, Guillaume Roué se garde bien de remettre en cause le marché de Plérin.

Stéphane Le Foll lui-même n'en-

visage la contractualisation que comme un complément aux outils du marché représenté par le cadran de Plérin.

Même ceux qui ont boycotté la réunion ne semblent pas vouloir remettre en cause Plérin. Au contraire, les deux poids lourds, Cooperl et Bigard, s'en servent... par leur absence. Quant aux saisonniers, ils se demandaient, hier, comment mieux l'utiliser.

De fait, une fois que tout le monde a plébiscité le MPB, l'autre question a été abordée : reste-t-il de la place pour une véritable contractualisation

dans la filière porcine ?

Oui répondent tous les acteurs qui y cherchent un élément de régulation. « Et à condition que les coûts de production soient pris en compte », insiste Paul Auffray au nom des producteurs.

Que mettra-t-on dans ces contrats ? Des prix ? Des quantités ? Une durée de fonctionnement ? Le secteur laitier a montré que la réponse à cette question n'était pas si simple et que des contrats pouvaient n'avoir aucune efficacité. En porc, si tout le monde s'accorde pour y faire figurer des notions de qualité, de conforma-

tion, la question des prix et des quantités est plus incertaine.

Et puis, l'absence, dans cette discussion, de Cooperl et Bigard est un handicap. Ceux-ci font monter les enchères. Ils ne sont prêts à venir discuter des contrats, que si le gouvernement fait un nouveau pas pour alléger les charges salariales. Motif : les concurrents allemands bénéficient d'encore trop de distorsions de concurrence.

Hier, Guillaume Roué a de nouveau insisté sur ces distorsions. Stéphane Le Foll a répondu en rappelant les mesures qui avaient été déjà prises dont certaines donneront leur plein effet en 2016.

En tout cas, il n'est pas sûr que la question des contrats trouve une solution avant l'apaisement des turbulences actuelles. Stéphane Le Foll s'est engagé à présenter une feuille de route d'ici dix jours. Ce ne sera de toute façon pas simple. Mettre en place une contractualisation est sans doute plus un projet par temps calme que par temps de bourrasque...

Marché du porc : le cours en léger retrait

Une nouvelle séance de cotation s'est déroulée, hier, au Marché du porc breton à Plérin, toujours en l'absence de Cooperl et Bigard, deux acheteurs majeurs. 35 344 porcs charcutiers ont été vendus sur les 50 000 présentés à la vente. Le cours s'affichait à 1,388 € au kilo, en retrait de deux millièmes de centime par rapport à la cotation précédente. L'activité est plus soutenue dans les

abattoirs à cause des promotions de rentrée et de la prochaine réouverture des cantines.

Le rythme est de 370 000 porcs abattus cette semaine contre 350 000, les deux précédentes. Les industriels se sont approvisionnés pour une bonne part directement auprès des groupements, réduisant les retards d'enlèvement dans les évages.

Hervé PLAGNOL.